Envoyé en préfecture le 03/10/2014
Reçu en préfecture le 03/10/2014
Affiché le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

14.09.168 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
Date de convocation : 19 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq septembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président			
Philippe BUISSON	X		
Vice-Présidents			
Fabienne FONTENEAU	X		
Jérôme COSNARD	X		
Jean-Philippe LE GAL	X		
Hélène ESTRADE	X		
Isabelle HARDY	X		
Alain PAIGNE	X		
Anne BERTHOME	X		
Corinne VENAYRE	X		
Sébastien LABORDE	X		
Jacques MESPLEDE	X		
Jean-François MARTINEZ		X	Hélène ESTRADE
Sabine AGGOUN	X		
Gérard HENRY	X		
Conseillers			
Jean-Louis d'ANGLADE	X		
Fabienne KRIER		X	Christian RAYMOND*
Jean-Luc DARQUEST	X		
David RESENDE	X		
Sophie BLANCHETON	X		
Sylvie BOISSEL	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X		
Véronique DI CORRADO	X		
Michel FOULHOUX	X		
Philippe HEFTRE	X		
Michelle LACOSTE	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*
Bruno LAVIDALIE	X		
Philippe DURAND-TEYSSIER	X		
Michel VACHER	X		
Michel MILLAIRE		X	Michel VACHER
Isabelle FEYRY	X		
Bernard NADEAU	X		
Jean-Louis ARCARAZ	X		
Catherine BERNADEAU		X	Laurence ROUEDE

Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Conseillers			
Claire BLONDEL		X	Christophe DARDENNE
Nouredine BOUACHERA	X		
Christophe DARDENNE	X		
Val DUCLOS	X		
Michel GALAND	X		
Jean-Paul GARRAUD		X	Chantal DUGOURD
Monique JULIEN	X		
Gonzagues MALHERBE	X		
Thierry MARTY	X		
Fabienne MONTAUD			
Patrick NIVET	X		
Annie POUZARGUE	X		
Laurence ROUEDE	X		
Agnès SEJOURNET	X		
Denis SIRDEY	X		
James SEYNAT			
Loïc MAGNAN		X	Gérard HENRY
Jean-Luc BARBEYRON	X		
David REDON	X		
Joël BAYLE	X		
Jean-Claude ABANADES			
Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Georges DELABROY	X		
Kléber AUDINET	X		
Chantal DUGOURD	X		
Alain MAROIS	X		
Philippe FAURT	X		
Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Richard CROS		X	Mireille CONTE-JAUBERT
Gérard MOULINIER		X	Alain PAIGNE
Marcel BERTHOME	X		
Chantal GANTCH	X		
Pierre-Jean MARTINET		X	Dominique BERNESCUT*
Sous-total	53	11	
TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			64

Madame Agnès SEJOURNET a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 03/10/2014
Reçu en préfecture le 03/10/2014
Affiché le

14.09.168 – 2/2

PETITE ENFANCE-ENFANCE

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ) AVEC LA CAF ET LA MSA : AVENANT AU CEJ DE LA CALI 2012-2015, INTEGRANT LES ACTIONS DU CEJ DE GUITRES (n° 2012/1) ARRIVANT A ECHEANCE FIN 2013

Sur proposition de Madame Isabelle HARDY, Vice-présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

Dès lors qu'une intercommunalité a une compétence relevant des financements de la CAF, elle intègre d'office dans un seul CEJ les actions municipales et les actions communautaires. Le versement des aides financières est ensuite fait directement auprès de chaque collectivité selon sa compétence.

En cas de fusion ou d'évolution de périmètres des intercommunalités, la CAF impose que les contrats existants arrivent à date d'échéance avant de les intégrer à un nouveau.

Ainsi, en 2011, le CEJ de Guîtres a intégré les actions de celui de Libourne (Génissac, Les Billaux, Libourne, Moulon).

En 2012, le CEJ de Coutras prend fin et un nouveau Contrat Enfance Jeunesse de La Cali est créé pour une durée de 4 ans (2012-2015) regroupant d'une part un module avec toutes les actions relevant des compétences communautaires et d'autre part des modules dissociés concernant les actions non-transférées (APS) portées par les communes du territoire.

Le CEJ de Guîtres (n°2012/1) est arrivé à son échéance fin 2013 et peut maintenant être intégré lui aussi au CEJ de La Cali dont les actions sont articulées autour des 4 axes *suivants* :

- *Favoriser la cohésion sociale,*
- *Accompagner et soutenir la fonction parentale,*
- *Favoriser le développement harmonieux de l'enfant et du jeune,*
- *Conforter la coordination des actions enfance jeunesse.*

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 8 septembre 2014,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité (64** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- intégrer l'avenant des actions des communes de Guîtres, St Denis de Pile, Génissac, Moulon, Les Billaux et Libourne (inscrites dans l'avenant au CEJ de Guîtres 2012-2013) au CEJ de la Communauté d'agglomération du Libournais 2012-2015 à compter de 2014,
- signer tout document afférent à cet avenant du Contrat Enfance Jeunesse.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ★ Gironde ★

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Caisse d'allocations familiales

CALI reçu le
06 FEV. 2015
CA 0437

Bordeaux, le 3 Février 2015

Original à : PET
Copie à : FIN DGS

Action Sociale
Unité territoriale
Nord-Est Gironde

Nos réf. : CD/EHL

Monsieur le Président

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU LIBOURNAIS
21, avenue du Maréchal Foch – BP 2026

33502 LIBOURNE CEDEX

A l'attention de Monsieur Bruno ROY

Monsieur le Président,

Vous trouverez, ci-joint, votre exemplaire de l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté d'Agglomération du Libournais intégrant les activités périscolaires municipales de l'Agglomération du Libournais.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Camille DUPEYRON,

Conseillère territoriale,

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Gironde

Rue du Docteur Gabriel Péry
33078 Bordeaux Cedex
Tél. : 0 810 25 33 10
(Prix d'un appel local depuis un poste fixe)
www.caf.fr

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Gironde

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Avenant 2014

au Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté d'Agglomération du Libournais

(intégration du CEJ du canton de Guîtres)

Entre :

La Communauté d'Agglomération du Libournais,
représentée par son Président, Monsieur Philippe BUISSON,
dont le siége est situé 21 avenue du Maréchal Foch, 33502 LIBOURNE CEDEX,

La Commune de Guîtres,
représentée par son Maire, Monsieur Francis PEJEAN,

La Commune de Génissac,
représentée par son Maire, Monsieur Gérard HENRY,

La Commune de Moulon,
représentée par son Maire, Monsieur Loïc MAGNAN,

La Commune de St Denis de Pile,
représentée par son Maire, Monsieur Alain MAROIS,

La Commune de Libourne,
représentée par son Maire, Monsieur Philippe BUISSON,

La Commune de Les Billaux,
représentée par son Maire, Monsieur Michel MILLAIRE,

Ci-après désigné « les partenaires ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Gironde, représentée par son directeur, Monsieur Christophe DEMILLY, dont le siège est situé rue du Docteur Gabriel Péry – 33078 BORDEAUX CEDEX.

Ci-après désignée « la Caf ».

Et :

La Mutualité Sociale Agricole de la Gironde,
représentée par son directeur, Madame Madeleine TALAVERA,
dont le siège est situé 13 rue Ferrère – 33052 BORDEAUX CEDEX.

Ci-après désignée « la MSA ».

Il est convenu que la convention « 201200615 » est modifiée dans les conditions fixées aux articles suivants.

Article 1

Sous réserve que la Caf dispose au préalable de la délibération du conseil communautaire suite à un transfert ou une restitution de compétence légale, le présent avenant intègre la(les) action(s) mentionnée(s) ci-après, antérieurement inscrite(s) dans une convention « Contrat enfance et jeunesse » autre que la présente.

- APS de Guîtres
- APS de St Denis de Pile
- APS de Génissac
- APS de Moulon
- Regroupement APS élémentaires de Libourne
- APS maternel de Libourne
- ALSH sport vacances Libourne
- APS Les Billaux

Le détail de ces actions figure en annexes 1, 2 et 3 du présent avenant.

Article 2

L'article « 5-2 Mode de calcul de la Psej et révision des droits » de la convention initiale est remplacé par l'article suivant pour les actions nouvelles résultant du présent avenant.

« 5-2 Le mode de calcul de la Psej et la révision des droits »

Le financement de la Psej est détaillé ci-après en annexe 1 de la présente convention.

Les parties à la présente convention conviennent que ce financement peut prendre en compte la réalisation d'actions nouvelles au titre du présent avenant sur une période antérieure à sa date de signature par l'ensemble des parties, à compter du 1er janvier 2014.

La Psej distingue deux types d'actions : les actions nouvelles développées dans le cadre du contrat « enfance et jeunesse » et les actions antérieures, financées dans un contrat avant la signature d'un premier Cej et reconduites dans le présent Cej.

Pour chaque action nouvelle développée dans le présent contrat (cf. annexes 1 à 3), un montant forfaitaire plafonné par action est calculé. Pour une action nouvelle instaurée dans le cadre de la présente convention du fait du présent avenant, ce montant est déterminé selon les formules ci-après :

- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,1351 pour les actions nouvelles relevant du champ de l'enfance,
- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,09 pour les actions nouvelles relevant du champ de la jeunesse,

Pour la MSA :

- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,1351 x taux d'enfants allocataires MSA du territoire, pour les actions nouvelles relevant du champ de l'enfance,
- (montant restant à charge retenu par la Caf x 0,55) x 1,09 x taux d'enfants allocataires MSA du territoire, pour les actions nouvelles relevant du champ de la jeunesse,

Les champs de l'enfance et de la jeunesse étant ceux tels que précisés à la présente convention.

Pour les actions antérieures, un montant forfaitaire dégressif est appliqué en référence aux financements antérieurs.

Une même action inscrite dans la présente convention est réalisée par plusieurs des partenaires à celle-ci. En conséquence, le montant forfaitaire précité est calculé par action et est réparti entre chacun de ces partenaires selon un pourcentage prédéterminé. Ce pourcentage figure expressément dans la fiche projet de l'action concernée en annexe 3 de la présente convention.

AGENCE COMPTABLE
DEC 2015

Le montant annuel forfaitaire de la Psej est versé en fonction :

- du maintien de l'offre existante avant la présente convention. L'offre existante est décrite en annexes 2 et 3 ci-après de la présente convention ;
- de la réalisation des actions nouvelles inscrites à la présente convention ;
- du niveau d'atteinte des objectifs avec notamment le respect de la règle de financement des actions de développement et de pilotage ;
- du respect des règles relatives aux taux d'occupation ;
- de la production complète des justificatifs.

Ce montant peut être revu en cas :

- d'une anomalie constatée dans le niveau de financement du projet ;
- de non-respect d'une clause ;
- de réalisation partielle ou absente d'une action.

La Caf applique un taux de réfaction et notifie au partenaire le montant de la réfaction qui est appliquée.
La MSA applique ce même taux de réfaction.

La valorisation du bénévolat ne peut pas être prise en compte dans le calcul de la Psej. »

Article 3 : INCIDENCES DE L'AVENANT SUR LA CONVENTION

Toutes les clauses de la convention initiale et de son avenant, et leurs annexes, restent inchangées et demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans le présent avenant. Ces stipulations prévalent en cas de différence.

Article 4 : EFFET ET DUREE DE L'AVENANT

Le présent avenant, annexes comprises, prend effet à compter du 01/01/2014.

Il est établi un original du présent avenant pour chacun des signataires.

Fait à Bordeaux, le 22 Décembre 2014, en 11 exemplaires originaux

La Caf,	La MSA,
Le Directeur Adjoint, M. Christophe DEMILLY Directeur Adjoint Pierre-Yves Pacifical	Le Directeur-Adjoint Benoît COMBES Mme Madeleine TALAVERA Directeur de la MSA

La Communauté d'Agglomération du Libournais,	La Commune de Guîtres,
M. Philippe BUISSON Le Président	M. Francis PEJEAN Le Maire

La Commune de Génissac,	La Commune de Moulon,
M. Gérard HENRY Le Maire	M. Loïc MAGNAN Le Maire

La Commune de St Denis de Pile,	La Commune de Libourne,
M. Alain MAROIS Le Maire	M. Philippe BUISSON Le Maire

La Commune des Billaux,
M. Michel MILLAIRE Le Maire

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau financier récapitulatif

Annexe 2 : situation de l'offre et perspectives de développement

Annexe 3 : fiche(s) détaillée(s) par action

(Toute action bénéficiant d'un financement au titre du Cej doit faire l'objet d'une fiche « annexe 3 »).

ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2012
Module : ACTIONS CALI

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action nouvelle	Accueil Enfance	Lieux accueil enfants parents	LAEP	9 974,71	9 974,71	9 974,71	9 974,71	39 898,84
		Ludothèque	LUDOTHEQUE ST DENIS	4 816,06	4 816,06	4 816,06	4 816,06	19 264,24
		Relais assistants maternels	RAM CALI FLUX	12 586,67	12 586,67	12 586,67	12 586,67	50 346,68
		Multi accueil	Multi-accueil La souris verte	22 009,74	22 009,74	22 009,74	22 009,74	88 038,96
	Accueil Jeunesse	Centre de loisirs	ALSH CALI FLUX	65 834,39	65 834,39	65 834,39	65 834,39	263 337,56
	Pilotage Enfance	Diagnostic initial	Diagnostic	6.243,05	0,00	0,00	0,00	6.243,05
	TOTAL	**ACTION NOUVELLE**		**121 464,62**	**115 221,57**	**115 221,57**	**115 221,57**	**467 129,33**
Action antérieure	Accueil Enfance	Actions non éligible maintenue	Conférence Petite Enfance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			Eveil Culturel Adhésion Intercommunale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			Exposition Eveil Culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			Fête du jeu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		Crèches familiales	CRECHE FAMILIALE ST452	66 109,24	66 109,24	66 109,24	66 109,24	264 436,96
		Lieux accueil enfants parents	LAEP POINT MOUSSE ST1004	4 133,46	4 133,46	4 133,46	4 133,46	16 533,84
		Ludothèque	Ludothèque	550,09	550,09	550,09	550,09	2.200,36
			LUDOTHEQUE LIBOURNE	5 231,04	5 231,04	5 231,04	5 231,04	20 924,16
		Relais assistants maternels	RAM CALI	28 378,18	28 378,18	28 378,18	28 378,18	113 512,72
		Halte garderies	HALTE GARDERIE FONNEUVE ST 444	30 514,31	30 514,31	30 514,31	30 514,31	122 057,24
			HALTE GARDERIE PT LUTINS COUTRAS st	24 602,71	24 602,71	24 602,71	24 602,71	98 410,84
		Multi accueil	CRECHE MULTI ACCUEIL ST 46	48 701,76	48 701,76	48 701,76	48 701,76	194 807,04
			MINI POUSS CAMPS ST 1009	52 428,02	52 428,02	52 428,02	52 428,02	209 712,08
			MULTI ACC PT PRINCE COUTRAS st 169	27 452,31	27 452,31	27 452,31	27 452,31	109 809,24
			MULTI ACCUEIL PEIDENIS ST 47	73 766,76	73 766,76	73 766,76	73 766,76	295 067,04
			MULTI ACCUEIL PETIT PAS ST 1245	31 980,68	31 980,68	31 980,68	31 980,68	127 922,72
			Multi-accueil La Souris verte	33 774,46	33 774,46	33 774,46	33 774,46	135 097,84
	Accueil Jeunesse	Actions non éligible maintenue	ACTION CINEMA	0	0	0	0	0
			FESTIVAL FEST ART	0	0	0	0	0
			FETE DU JEU	0	0	0	0	0
			INTERVENTION PSYCHO	0	0	0	0	0
			RAMASSAGE	0	0	0	0	0
		Centre de loisirs	ALSH CALI	293 300,48	293 300,48	293 300,48	293 300,48	1 173 201,92
			PRJ CALI	47 326,34	47 326,34	47 326,34	47 326,34	189 305,36
	Pilotage Enfance	Formation BAFA BAFD	Formation BAFA BAFD	819,50	819,50	819,50	819,50	3 278,00
		Poste de coordination	Coordination enfance	36 300,00	36 300,00	36 300,00	36 300,00	145 200,00
	Pilotage Jeunesse		Coordination jeunesse	27 225,00	27 225,00	27 225,00	27 225,00	108 900,00
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**832 594,34**	**832 594,34**	**832 594,34**	**832 594,34**	**3 330 377,36**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**160 088,21**	**126 379,54**	**93 917,29**	**63 432,56**	**443 817,60**

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2012

Module : ABZAC

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action antérieure	Accueil Jeunesse	Centre de loisirs	APS ABZAC st 220	11091,46	11091,46	11091,46	11091,46	44365,84
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**11091,46**	**11091,46**	**11091,46**	**11091,46**	**44365,84**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2012

Module : ST MEDARD DE GUIZIERES

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action antérieure	Accueil Jeunesse	Centre de loisirs	APS ST MEDARD DE GUIZIERES	17 615,22	17 615,22	17 615,22	17 615,22	70 460,88
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**17 615,22**	**17 615,22**	**17 615,22**	**17 615,22**	**70 460,88**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2012

Module : COUTRAS

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action antérieure	Accueil Jeunesse	Centre de loisirs	APS DE COUTRAS st 295	7 824,51	7 824,51	7 824,51	7 824,51	31 298,04
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**7 824,51**	**7 824,51**	**7 824,51**	**7 824,51**	**31 298,04**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2012

Module : LES EGLISOTTES

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action nouvelle	Accueil Jeunesse	Centre de loisirs	APS LES EGLISOTTES	5 374,27	5 374,27	5 374,27	5 374,27	21 497,08
	TOTAL	**ACTION NOUVELLE**		**5 374,27**	**5 374,27**	**5 374,27**	**5 374,27**	**21 497,08**

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2013

Module : SAINT SEURIN SUR L'ISLE

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action nouvelle	Accueil Jeunesse	Centre de loisirs	APS DE SAINT SEURIN SUR L'ISLE FLUX	0	2 015,00	2 015,00	2 015,00	6 045,00
	TOTAL	**ACTION NOUVELLE**		**0**	**2 015,00**	**2 015,00**	**2 015,00**	**6 045,00**
Action antérieure	Accueil Jeunesse	Centre de loisirs	APS SAINT SEURIN SUR L'ISLE	0	8 703,87	8 703,87	8 703,87	26 111,61
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**0**	**8 703,87**	**8 703,87**	**8 703,87**	**26 111,61**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2013

Module : ACTIONS CALI- SAINT SEURIN SUR L'ISLE

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action antérieure	Accueil Jeunesse	Centre de loisirs	ALSH DE SAINT SEURIN SUR L'ISLE	0	24 061,20	24 061,20	24 061,20	72 183,60
	Pilotage Jeunesse	Poste de coordination	Poste de coordination	0	5 783,03	5 783,03	5 783,03	17 349,09
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**0**	**29 844,23**	**29 844,23**	**29 844,23**	**89 532,69**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2014

Module : GUITRES

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action antérieure	Accueil Jeunesse	ALSH Périscolaire	ACCUEIL PERISCOLAIRE	0	0	7 369,82	7 369,82	14 739,64
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**0**	**0**	**7 369,82**	**7 369,82**	**14 739,64**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2014

Module : SAINT DENIS DE PILE

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action antérieure	Accueil Jeunesse	ALSH Périscolaire	ACC PERIS DE ST DENIS DE PILE	0	0	10 972,75	10 972,75	21 945,50
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**0**	**0**	**10 972,75**	**10 972,75**	**21 945,50**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**0**	**0**	**0,98**	**0,98**	**1,96**

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2014

Module : GENISSAC

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action antérieure	Accueil Jeunesse	ALSH Périscolaire	APS DE GENISSAC ST 1183	0	0	2 899,60	2 899,60	5 799,20
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**0**	**0**	**2 899,60**	**2 899,60**	**5 799,20**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**0**	**0**	**67,65**	**45,68**	**113,33**

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2013

Module : MOULON

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action antérieure	Accueil Jeunesse	ALSH Périscolaire	APS DE MOULON ST 530	0	0	7 379,54	7 379,54	14 759,08
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**0**	**0**	**7 379,54**	**7 379,54**	**14 759,08**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**0**	**0**	**133,37**	**90,07**	**223,44**

Tableau récapitulatif financier Global

Contrat : 201200615 CEJ CALI

Date d'effet : 01/01/2014

Module : LIBOURNE

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action antérieure	Accueil Jeunesse	ALSH Extrascolaire	ALSH SPORTS VACANCES LIBOURNE ST 688	0	0	4 188,64	4 188,64	8 377,28
		ALSH Périscolaire	APS MATERNEL DE LIBOURNE ST1256	0	0	3 029,07	3 029,07	6 058,14
			REGROUPEMENT D APS ELEMENTAIRE ST 1256	0	0	130 906,60	130 906,60	261 813,20
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**0**	**0**	**138 124,31**	**138 124,31**	**276 248,62**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**0**	**0**	**381,43**	**257,63**	**639,06**

Tableau récapitulatif financier Global
Contrat : 201200615 CEJ CALI
Date d'effet : 01/01/2014
Module : LES BILLAUX

Typologie	Type Action	Nature Action	Nom Action	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Action antérieure	Accueil Jeunesse	ALSH Périscolaire	APS DES BILLAUX ST 623	0	0	3 895,22	3 895,22	7 790,44
	TOTAL	**ACTION ANTERIEURE**		**0**	**0**	**3 895,22**	**3 895,22**	**7 790,44**
	TOTAL	**DEGRESSIVITE CONTRAT ANTERIEUR**		**0**	**0**	**107,91**	**72,88**	**180,79**

Fait à Bordeaux, le 22 Décembre 2014

Monsieur Philippe BUISSON
Le Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais

Le Directeur Adjoint,
Monsieur Christophe DEMILLY
Le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales,
Pierre Yves Pacifico

Monsieur Gérard HENRY,
Maire de Génissac

Monsieur Loïc MAGNAN,
Maire de Moulon

Madame Madeleine TALAVERA,
Le Directeur de la Mutualité Sociale Agricole
Le Directeur-Adjoint
Benoît COMBES

Monsieur Francis PEJEAN,
Maire de Guitres

Monsieur Alain MARDIS
Maire de St Denis de Pile

Monsieur Philippel BUISSON,
Maire de Libourne

Monsieur Michel MILLAIRE,
Maire de Les Billaux

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

TAUX DE FINANCEMENT MSA
8%

ANNEXE 1 : TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF CEJ CALI MSA

TYPOLOGIE	TYPE ACTION	NATURE ACTION	NOM ACTON	MONTANTS PSEJ LIMITATIFS 2012	2013	2014	2015	TOTAUX
MODULE ACTIONS CALI (01/01/2012)								
Action nouvelle	Accueil enfance	Lieu accueil enfants parents	LAEP	736,46	736,46	736,46	736,46	2 945,84
		Ludothèque	Ludothèque St Denis	385,28	385,28	385,28	385,28	1 541,12
		Relais assistants maternels	RAM CALI Flux	1 006,93	1 006,93	1 006,93	1 006,93	4 027,72
		Multi accueil	Multi accueil La Souris Verte	1 760,78	1 760,78	1 760,78	1 760,78	7 043,12
	Accueil jeunesse	Centre de loisirs	ALSH CALI Flux	4 439,33	4 439,33	4 439,33	4 439,33	17 757,32
Total actions nouvelles				**8 328,78**	**8 328,78**	**8 328,78**	**8 328,78**	**33 315,12**
Action antérieure	Accueil enfance	Crèches familiales	Crèche familiale St 452	5 288,74	5 288,74	5 288,74	5 288,74	21 154,96
		Lieu accueil enfants parents	LAEP Point Mousse St 1004	330,68	330,68	330,68	330,68	1 322,72
		Ludothèque	Ludothèque Guîtres	44,01	44,01	44,01	44,01	176,04
		"	Ludothèque Libourne	418,48	418,48	418,48	418,48	1 673,92
		Relais assistants maternels	RAM CALI	2 270,25	2 270,25	2 270,25	2 270,25	9 081,00
		Halte-garderie	HG Fonneuve St 444	2 441,14	2 441,14	2 441,14	2 441,14	9 764,56
		Multi accueil	Crèche multi accueil St 46	3 896,14	3 896,14	3 896,14	3 896,14	15 584,56
			Mini Pouss Camps St 1009	4 194,24	4 194,24	4 194,24	4 194,24	16 776,96
			MA Peidenis St 47	5 901,34	5 901,34	5 901,34	5 901,34	23 605,36
			MA Petit Pas St 1245	2 558,45	2 558,45	2 558,45	2 558,45	10 233,80
			MA La Souris Verte	2 701,96	2 701,96	2 701,96	2 701,96	10 807,84
		Actions non éligibles maintenues	Conférence Petite Enfance	0	0	0	0	0
			Eveil Culturel Adhésion Intercom	0	0	0	0	0
			Exposition Eveil Culturel	0	0	0	0	0
			Fête du Jeu	0	0	0	0	0
Action antérieure	Accueil jeunesse	Centres de loisirs	ALSH CALI	23 294,21	23 294,21	23 294,21	23 294,21	93 176,84
			PRJ CALI	3 786,11	3 786,11	3 786,11	3 786,11	15 144,44
	Pilotage enfance	Formation BAFA / BAFD	Formation BAFA / BAFD	65,56	65,56	65,56	65,56	262,24
		Poste de coordination	Coordination enfance	2 178,00	2 178,00	2 178,00	2 178,00	8 712,00

TYPOLOGIE	TYPE ACTION	NATURE ACTION	NOM ACTON	MONTANTS PSEJ LIMITATIFS 2012	2013	2014	2015	TOTAUX
	Pilotage jeunesse	Poste de coordination	Coordination jeunesse	1 452,00	1 452,00	1 452,00	1 452,00	5 808,00
								0
		Actions non éligibles maintenues	Action cinéma	0	0	0	0	0
			Festival Fest Art	0	0	0	0	0
			Fête du Jeu	0	0	0	0	0
			Intervention Psycho	0	0	0	0	0
			Ramassage	0	0	0	0	0
Total actions antérieures				**60 821,31**	**60 821,31**	**60 821,31**	**60 821,31**	**243 285,24**
total dégressivité contrat antérieur				12 482,02	10 025,32	7 568,61	5 111,90	35 187,85
Total MODULE ACTIONS CALI				**81 632,11**	**79 175,41**	**76 718,70**	**74 261,99**	**311 788,21**

MODULE ABZAC (01/01/2012)								
Action antérieure	Accueil jeunesse	Centre de loisirs	APS d'Abzac St 220	887,32	887,32	887,32	887,32	3 549,28
Total actions antérieures				**887,32**	**887,32**	**887,32**	**887,32**	**3 549,28**
	total dégressivité contrat antérieur			0	0	0	0	0
			Total MODULE ABZAC	**887,32**	**887,32**	**887,32**	**887,32**	**3 549,28**

MODULE ST MEDARD DE G. (01/01/2012)								
Action antérieure	Accueil jeunesse	Centre de loisirs	APS St Médard de Guizières	1 409,22	1 409,22	1 409,22	1 409,22	5 636,88
Total actions antérieures				**1 409,22**	**1 409,22**	**1 409,22**	**1 409,22**	**5 636,88**
	total dégressivité contrat antérieur			0	0	0	0	0
			Total MODULE ST MEDARD DE G.	**1 409,22**	**1 409,22**	**1 409,22**	**1 409,22**	**5 636,88**

MODULE COUTRAS (01/01/2012)								
Action antérieure	Accueil jeunesse	Centre de loisirs	APS de Coutras St 295	625,96	625,96	625,96	625,96	2 503,84
Total actions antérieures				**625,96**	**625,96**	**625,96**	**625,96**	**2 503,84**
	total dégressivité contrat antérieur			0	0	0	0	0
			Total MODULE COUTRAS	**625,96**	**625,96**	**625,96**	**625,96**	**2 503,84**

TYPOLOGIE	TYPE ACTION	NATURE ACTION	NOM ACTON	2012	2013	2014	2015	TOTAUX

MODULE 1 ST SEURIN/ L'ISLE (01/01/2013)								
Action nouvelle	Accueil jeunesse	Centre de loisirs	APS maternel et primaire de St Seurin sur l'Isle	0	260	260	260	780
Total actions nouvelles				**0**	**260**	**260**	**260**	**780**
Action antérieure	Accueil jeunesse	Centre de loisirs	APS maternel et primaire de St Seurin sur l'Isle	0	783,34	783,34	783,34	2 350,02
Total actions antérieures				**0**	**783,34**	**783,34**	**783,34**	**2 350,02**
total dégressivité contrat antérieur				0	0	0	0	0
			Total MODULE 1 ST SEURIN SUR L'ISLE	**0**	**1 043,34**	**1 043,34**	**1 043,34**	**3 130,02**

MODULE 2 ST SEURIN/ L'ISLE (01/01/2013)								
Action antérieure	Accueil jeunesse	Centre de loisirs	ALSH primaire de St Seurin sur l'Isle	0	385	385	385	1 155,00
Total actions nouvelles				**0**	**385**	**385**	**385**	**1 155,00**
Action antérieure	Pilotage Jeunesse	Poste de coordination	Poste de coordination		520,47	520,47	520,47	1 561,41
Total actions antérieures				**0**	**520,47**	**520,47**	**520,47**	**1 561,41**
total dégressivité contrat antérieur				0	0	0	0	0
			Total MODULE 2 ST SEURIN SUR L'ISLE	**0**	**905,47**	**905,47**	**905,47**	**2 716,41**

			Total MODULE 1 et 2 ST SEURIN SUR L'ISLE	**0**	**1 948,81**	**1 948,81**	**1 948,81**	**5 846,43**

MODULE GUITRES (01/01/2014)								
Action antérieure	Accueil jeunesse	Centre de loisirs	APS de Guîtres	0	0	589,59	589,59	1 179,18
Action antérieure	Accueil jeunesse	Centre de loisirs	APS de St Denis de Pile	0	0	877,82	877,82	1 755,64
Action antérieure	Accueil jeunesse	Centre de loisirs	APS maternel de Libourne	0	0	242,33	242,33	484,66
			Total MODULE GUITRES	**0**	**0**	**1 709,74**	**1 709,74**	**3 419,48**

TOTAL CONTRAT				**84 554,61**	**84 046,72**	**83 299,75**	**80 843,04**	**332 744,12**

Monsieur Philippe BUISSON
Président de la
Communauté d'Agglomération du
Libournais

Monsieur Christophe DEMILLY
Directeur de la
Caisse d'Allocations Familiales

Le Directeur Adjoint,

Pierre Yves Pacifico

Madame Madeleine TALAVERA
Directeur de la
Mutualité Sociale Agricole

Le Directeur-Adjoint
Benoît COMBES

Module 8 : APS GUITRES

TYPOLOGIE	Nom action	2013			2014			2015		
		taux occupation	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil
MODULE 8 (01/01/2014)										
Action antérieure	APS Guitres	54,38%	5 995,00	11 025,00	54,38%	5 995,00	11 025,00	54,38%	5 995,00	11 025,00

Module 9 : APS primaire et maternel - St Denis de Pile

TYPOLOGIE	Nom action	2013			2014			2015		
		taux occupation	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil
MODULE 9 (01/01/2014)										
Action antérieure	APS primaire et materne	73,10%	17 917,00	24 520,00	73,10%	17 917,00	24 520,00	73,10%	17 917,00	24 520,00

Module 10 - APS ALSH Génissac

TYPOLOGIE	Nom action	2013			2014			2015		
		taux occupation	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil
MODULE 10 (01/01/2014)										
Action antérieure	APS ALSH Génissac	66,70%	19 677,00	29 484,00	66,70%	19 677,00	29 484,00	66,70%	19 677,00	29 484,00

Module 13 - APS Les Billaux

TYPOLOGIE	Nom action	2013			2014			2015		
		taux occupation	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil	taux occupation (2)	Nombre unités de référence (1)	capacité d'accueil
MODULE 13 (01/01/2014)										
Action antérieure	APS ALSH	63,30%	5 924,00	9 361,00	63,30%	5 924,00	9 361,00	63,30%	5 924,00	9 361,00

(1) cf. annexe 5.2
(2) colonne à remplir uniquement lorsqu'elle correspond à l'année N-1 d'un avenant au Cej

Fait à Bordeaux, le 22 Décembre 2014

Monsieur Philippe BUISSON,
Le Président de la Communaité d'Agglomération du Libournais,

Le Directeur Adjoint,
Monsieur Christophe DEMILLY,
Le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales,
Pierre Yves Pacifico

Monsieur Gérard HENRY,
Maire de Génissac

Monsieur Loïc MAGNAN,
Maire de Moulon

Madame Madeleine TALAVERA,
Le Directeur de la Mututalité Sociale Agricole
Le Directeur-Adjoint
Benoît COMBES

Monsieur Francis PEJEAN,
Maire de Guitres

Monsieur Alain MAROIS,
Maire de St Denis de Pile

Monsieur Philippe BUISSON,
Maire de Libourne

Monsieur Michel MILLAIRE,
Maire de Les Billaux

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un accueil de loisirs existant maintenu ou développé

DESCRIPTION

Nature : *Extrascolaire*

Nom de la structure : ***ALSH sports vacances de Libourne***

Adresse : *Boulevard de Quinault - COSEC - 33500 LIBOURNE*

Gestionnaire : *Mairie de Libourne*

Partenaire du Cej qui finance : *Collectivité territoriale* Nom : *Cté d'Agglomération du Libournais à compter du 1/01/2014*

Date d'ouverture : /

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT EN 2013)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : *120* Amplitude d'ouverture par jour : *4*

Nombre d'heures d'ouverture par an : *120*

Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :

Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* : ***9280***

Activité

Nombre de jours enfants : Nombre d'heures enfants : *8888*

Taux d'occupation : 95.8 %

Subvention du partenaire : 59 194 € Montant PS : 3 611.33

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	30	30		
Amplitude d'ouverture par jour :	4	4		
Nombre d'heures d'ouverture par an :	120	120		
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :				
Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* :	9280	9280		
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants :				
Nombre d'heures enfants :	8888	8888		
Taux d'occupation : (%)	95.8	95.8		
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	78190.11	78190.11		
Total des recettes :	78059.49	78059.49		
Dont subvention du partenaire :	59194	59194		

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un accueil de loisirs existant
maintenu ou développé

DESCRIPTION

Nature : *Périscolaire*

Nom de la structure : ***APS ALSH Les Billaux (activité APS uniquement ici)***

Adresse : *1, rue du 19 Mars 1962 - Ecole Primaire - 33500 LES BILLAUX*

Gestionnaire : *Mairie Les Billaux*

Partenaire du Cej qui finance : *Collectivité territoriale* Nom : *Cté d'Agglomération du Libournais à compter du 1/01/2014*

Date d'ouverture : */*

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT EN 2013)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : *137* Amplitude d'ouverture par jour : *3*

Nombre d'heures d'ouverture par an : *456*

Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :

Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* : **9361**

Activité

Nombre de jours enfants : Nombre d'heures enfants : *5924*

Taux d'occupation : *63.3 %*

Subvention du partenaire : 7 094.11 Montant PS : 2 513.25

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	137	137		
Amplitude d'ouverture par jour :	3	3		
Nombre d'heures d'ouverture par an :	456	456		
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :				
Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* :	9361	9361		
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants :				
Nombre d'heures enfants :	5924	5924		
Taux d'occupation : (%)	63.28	63.28		
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	18188.54	18188.54		
Total des recettes :	18188.54	18188.54		
Dont subvention du partenaire :	7094.11	7094.11		

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un accueil de loisirs existant maintenu ou développé

DESCRIPTION

Nature : *Périscolaire*

Nom de la structure : ***APS ALSH de Génissac (activité APS uniquement ici)***

Adresse : *33420 GENISSAC*

Gestionnaire : *Mairie de Génissac*

Partenaire du Cej qui finance : *Collectivité territoriale* Nom : *Cté d'Agglomération du Libournais à compter du 1/01/2014*

Date d'ouverture : /

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT EN 2013)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : *137* Amplitude d'ouverture par jour : *4*

Nombre d'heures d'ouverture par an : *480*

Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :

Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* : *29484*

Activité

Nombre de jours enfants : Nombre d'heures enfants : 19677

Taux d'occupation : 66.7 %

Subvention du partenaire : 5 210.32 Montant PS : 7 570.50

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	137	137		
Amplitude d'ouverture par jour :	4	4		
Nombre d'heures d'ouverture par an :	480	480		
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :				
Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* :	29484	29484		
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants :				
Nombre d'heures enfants :	19677	19677		
Taux d'occupation : (%)	66.7	66.7		
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	26220	26220		
Total des recettes :	26220	26220		
Dont subvention du partenaire :	5210	5210		

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un accueil de loisirs existant maintenu ou développé

DESCRIPTION

Nature : *Périscolaire*

Nom de la structure : ***APS de Guîtres***

Adresse : *Avenue de la Croix Sabatière - 33230 GUITRES*

Gestionnaire : *Mairie de Guîtres*

Partenaire du Cej qui finance : *Collectivité territoriale* Nom : *Cté d'Agglomération du Libournais à compter du 1/01/2014*

Date d'ouverture : */*

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT EN 2013)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : *154* Amplitude d'ouverture par jour : *3*

Nombre d'heures d'ouverture par an : *508*

Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :

Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* : ***11025***

Activité

Nombre de jours enfants : Nombre d'heures enfants : *5995*

Taux d'occupation : *54.38 %*

Subvention du partenaire : 26 322 Montant PS : 1 641

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	25	25		
Amplitude d'ouverture par jour :	154	154		
Nombre d'heures d'ouverture par an :	508	508		
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :				
Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* :	11025	11025		
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants :				
Nombre d'heures enfants :	5995	5995		
Taux d'occupation : (%)	54.38	54.38		
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	34763	34763		
Total des recettes :	34763	34763		
Dont subvention du partenaire :	26322	26322		

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un accueil de loisirs existant maintenu ou développé

DESCRIPTION

Nature : *Périscolaire*

Nom des structures : ***APS maternel Libourne :***
APS Libourne Nord –

Adresses : *36, rue Carrère 33500 LIBOURNE*

Gestionnaire : *Mairie de Libourne*

Partenaire du Cej qui finance : *Collectivité territoriale* Nom : *Cté d'Agglomération du Libournais à compter du 1/01/2014*

Date d'ouverture : */*

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT EN 2013)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : *138* Amplitude d'ouverture par jour : *4*

Nombre d'heures d'ouverture par an : *483*

Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :

Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* : ***4768***

Activité

Nombre de jours enfants : Nombre d'heures enfants : *1935*

Taux d'occupation : *40.6 %*

Subvention du partenaire : 6 396.03 Montant PS : 739.09

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	138	138		
Amplitude d'ouverture par jour :	4	4		
Nombre d'heures d'ouverture par an :	483	483		
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :				
Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* :	4768	4768		
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants :				
Nombre d'heures enfants :	1935	1935		
Taux d'occupation : (%)	40.58	40.58		
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	8628.63	8628.63		
Total des recettes :	8628.63	8628.63		
Dont subvention du partenaire :	6396.03	6396.03		

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un accueil de loisirs existant maintenu ou développé

DESCRIPTION

Nature : Périscolaire

Nom de la structure : ***APS ALSH de Moulon (activité APS uniquement ici)***

Adresse : *50, Bourg Sud - Groupe scolaire - 33420 MOULON*

Gestionnaire : *Mairie de Moulon*

Partenaire du Cej qui finance : *Collectivité territoriale* Nom : *Cté d'Agglomération du Libournais à compter du 1/01/2014*

Date d'ouverture : /

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT EN 2013)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : *137* Amplitude d'ouverture par jour : *3*

Nombre d'heures d'ouverture par an : *411*

Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :

Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* : ***14305***

Activité

Nombre de jours enfants : Nombre d'heures enfants : *6959*

Taux d'occupation : *48.6 %*

Subvention du partenaire : 13 181.08 Montant PS : 2 570.40

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	137	137		
Amplitude d'ouverture par jour :	3	3		
Nombre d'heures d'ouverture par an :	411	411		
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :				
Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* :	14305	14305		
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants :				
Nombre d'heures enfants :	6959	6959		
Taux d'occupation : (%)	48.65	48.65		
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	21626.15	21626.15		
Total des recettes :	21626.15	21626.15		
Dont subvention du partenaire :	13181.08	13181.08		

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un accueil de loisirs existant
maintenu ou développé

DESCRIPTION

Nature : *Périscolaire*

Nom des structures : ***APS primaire et maternel - St Denis de Pile***

Adresses : *22, avenue du Général de Gaulle // 74, route de Paris - 33910 ST DENIS DE PILE*

Gestionnaire : *Mairie de St Denis de Pile*

Partenaire du Cej qui finance : *Collectivité territoriale* Nom : *Cté d'Agglomération du Libournais à compter du 1/01/2014*

Date d'ouverture : */*

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT EN 2013)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : *153* Amplitude d'ouverture par jour : *4*

Nombre d'heures d'ouverture par an : *650*

Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :

Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* : ***24520***

Activité

Nombre de jours enfants : Nombre d'heures enfants : *17 917*

Taux d'occupation : 73.1 %

Subvention du partenaire : 26 983 Montant PS : 5 976

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	153	153		
Amplitude d'ouverture par jour :	4	4		
Nombre d'heures d'ouverture par an :	650	650		
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :				
Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* :	24520	24520		
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants :				
Nombre d'heures enfants :	17917	17917		
Taux d'occupation : (%)	73.1	73.1		
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	57257	57257		
Total des recettes :	57257	57257		
Dont subvention du partenaire :	26983	26983		

DESCRIPTIF DU PROJET

Annexe 3

FICHE PROJET
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
d'un accueil de loisirs existant maintenu ou développé

DESCRIPTION

Nature : *Périscolaire*

Nom des structures : ***Regroupement APS élémentaires Libourne :***
APS Libourne Nord – APS Libourne Sud – APS Libourne Epinette – APS Libourne Garderose – APS Libourne Charruauds – APS Libourne centre – APS Libourne carré.

Adresses : *36, rue Carrère // 16, rue Jules Védrine // 4, rue du Colonel Picot // 45, Blvd de Garderose // 113, avenue de la Roudet // 111, rue J.J. Rousseau // 2, chemin de Verdet – 33500 LIBOURNE*

Gestionnaire : *Mairie de Libourne*

Partenaire du Cej qui finance : *Collectivité territoriale* Nom : *Cté d'Agglomération du Libournais à compter du 1/01/2014*

Date d'ouverture : */*

ANNEE PRECEDANT LA SIGNATURE DU CEJ (SOIT EN 2013)

Capacité théorique

Nombre de jours d'ouverture : *141* Amplitude d'ouverture par jour : *4*

Nombre d'heures d'ouverture par an : *494*

Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :

Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* : ***101080***

Activité

Nombre de jours enfants : Nombre d'heures enfants : 73 715

Taux d'occupation : *72.9 %*

Subvention du partenaire : 290 947 Montant PS : 30 223

	Année 1 (soit en 2014)	Année 2 (soit en 2015)	Année 3 (soit en 2016)	Année 4 (soit en 2017)
Capacité théorique				
Nombre de jours d'ouverture :	141	141		
Amplitude d'ouverture par jour :	4	4		
Nombre d'heures d'ouverture par an :	494	494		
Nombre d'heures de travail annuelles des personnels encadrant :				
Capacité théorique *(nombre d'heures de travail annuelles X 10)* :	101080	101080		
Prévisions d'activité				
Nombre de jours enfants :				
Nombre d'heures enfants :	73715	73715		
Taux d'occupation : (%)	72.9	72.9		
Données financières prévisionnelles				
Total des dépenses :	347795	347795		
Total des recettes :	347795	347795		
Dont subvention du partenaire :	290947	290947		

DESCRIPTIF DU PROJET

Envoyé en préfecture le 06/10/2014
Reçu en préfecture le 06/10/2014
Affiché le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

14.09.167 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67
Date de convocation : 19 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq septembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
Président				**Conseillers**			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL		X	Christophe DARDENNE
Vice-Présidents				Nouredine BOUACHERA	X		
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Val DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND	X		
Hélène ESTRADE	X			Jean-Paul GARRAUD		X	Chantal DUGOURD
Isabelle HARDY	X			Monique JULIEN	X		
Alain PAIGNE	X			Gonzagues MALHERBE	X		
Anne BERTHOME	X			Thierry MARTY	X		
Corinne VENAYRE	X			Fabienne MONTAUD			
Sébastien LABORDE	X			Patrick NIVET	X		
Jacques MESPLEDE	X			Annie POUZARGUE	X		
Jean-François MARTINEZ		X	Hélène ESTRADE	Laurence ROUEDE	X		
Sabine AGGOUN	X			Agnès SEJOURNET	X		
Gérard HENRY	X			Denis SIRDEY	X		
Conseillers				James SEYNAT			
Jean-Louis d'ANGLADE	X			Loïc MAGNAN		X	Gérard HENRY
Fabienne KRIER		X	Christian RAYMOND*	Jean-Luc BARBEYRON	X		
Jean-Luc DARQUEST	X			David REDON	X		
David RESENDE	X			Joël BAYLE	X		
Sophie BLANCHETON	X			Jean-Claude ABANADES			
Sylvie BOISSEL	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Georges DELABROY	X		
Véronique DICORRADO	X			Kléber AUDINET	X		
Michel FOULHOUX	X			Chantal DUGOURD	X		
Philippe HEFTRE	X			Alain MAROIS	X		
Michelle LACOSTE	X			Philippe FAURT	X		
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Bruno LAVIDALIE	X			Richard CROS		X	Mireille CONTE-JAUBERT
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Gérard MOULINIER		X	Alain PAIGNE
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME	X		
Michel MILLAIRE		X	Michel VACHER	Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY	X			Pierre-Jean MARTINET		X	Dominique BERNESCUT*
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			**Sous-total**	53	11	
Catherine BERNADEAU		X	Laurence ROUEDE	**TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir**			64

Madame Agnès SEJOURNET a été nommée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 06/10/2014
Reçu en préfecture le 06/10/2014
Affiché le

PETITE ENFANCE-ENFANCE

RENOUVELLEMENT DE L'AFFILIATION A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DANS LE CADRE DU CED (CITOYENNETE, EDUCATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE)/ALSH SECTEUR DE GUITRES

Sur proposition de Mademoiselle Isabelle HARDY, Vice-présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

Depuis 2010, une démarche expérimentale de labellisation CED (Citoyenneté-Environnement-Développement Durable) est menée dans les ALSH communautaires du secteur de Guîtres. Ce projet initié et piloté par la ville de Saint Denis de Pile, a été étendu aux services communautaires. Ce travail préparatoire et participatif a permis d'obtenir une labellisation nationale le 18 septembre 2012 pour une durée de trois ans.

L'accompagnement technique de la commune de Saint Denis de Pile et de La Cali par la ligue de l'Enseignement est un élément clé de la réussite de cette démarche.

Aussi, conformément à la convention partenariale signée en 2011 avec la Ligue de l'Enseignement et la mairie de Saint Denis de Pile pour la partie Accueil Périscolaire (APS),

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 8 septembre 2014,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité (64** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de reconduire l'affiliation de La Cali à la Ligue de l'Enseignement pour 2014/2015,
- de verser la cotisation de 92,50 €

Imputation budgétaire au budget principal :

- chapitre 011 - compte 6281 - service ALSM1 - fonction 421
- chapitre 011 - compte 6281 - service ALSP1 - fonction 421
- chapitre 011 - compte 6281 - service ALSP2 - fonction 421

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président,
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS ★ Gironde ★

la ligue de l'enseignement — un avenir par l'éducation populaire

DEMANDE D'AFFILIATION D'UNE ASSOCIATION A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - SAISON 2014/2015

La saison 2014/2015 commence le 1er septembre 2014 et se termine le 31 août 2015.

N° D'AFFILIATION 033 243 473

ufolep TOUS LES SPORTS AUTREMENT — Affiliation à l'UFOLEP ? (1) ☐ OUI ☐ NON

usep — Affiliation à l'USEP ? ☐ OUI ☐ NON

LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION

A qui s'adressent vos activités ? ☐ exclusivement à vos adhérents ☐ à vos adhérents et à des usagers non adhérents ☒ à tout public

Détaillez précisément la liste des activités pratiquées au sein de l'association: (Vous pouvez noter ci-dessous les activités choisies d'après la liste en page 2 et 3 ou les cocher directement dans les pages 2 et 3) :

3806

Si l'association sportive UFOLEP choisi le code : ☐ Plurisport-Activité R1 ou ☐ Plurisport-Activité R2, détailler ci-dessous la liste des activités associées :

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT

Nom : BUISSON
Prénom : Philippe
Date de naissance :
Adresse : 21 AVENUE FOCH
Code Postal / Ville : 33500 LIBOURNE
Téléphone / Portable : 0557250151
Email : contact@lacali.fr

COORDONNÉES DU TRÉSORIER

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal / Ville :
Téléphone / Portable :
Email :

COORDONNÉES DU CORRESPONDANT

Nom : SERRATO
Prénom : AGNES
Date de naissance :
Adresse : BP2026
Code Postal / Ville : 33500 LIBOURNE
Téléphone / Portable : 0557256965
Email : aserrato@lacli.fr

COORDONNÉES DU SECRÉTAIRE

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal / Ville :
Téléphone / Portable :
Email :

POUR LES ASSOCIATIONS UFOLEP : GESTION DES CERTIFICATS MEDICAUX

Afin de raccourcir les délais de traitement des demandes de licences par le comité départemental, il vous est proposé de procéder à la vérification et à la conservation des certificats médicaux de vos adhérents.

Je m'engage à vérifier la conformité des certificats médicaux et à les conserver pendant 10 ans : ☐ OUI ☐ NON ?

Rappel : la présentation d'un certificat médical de non contre-indication de moins d'un an est obligatoire pour la pratique compétitive et pour toute première prise de licence. Il doit être conservé 10 ans, soit sous format papier (original ou copie), soit sous forme dématérialisée (scan).

INFORMATIONS ASSURANCE

L'affiliation à la Ligue de l'enseignement n'accorde pas de garanties d'assurances. Seules les adhésions de tous les membres, dirigeants et pratiquants (titulaires d'une carte et/ou d'une licence) de l'association octroient les couvertures de la MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la responsabilité civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents. **Cette couverture doit être validée après régularisation d'une FICHE DIAGNOSTIC** qui devra considérer l'ensemble des membres, dirigeants, pratiquants et usagers même temporaires.

En ce qui concerne les activités sportives : toute association est tenue par le Code du Sport (Art. L321-1) de souscrire un contrat d'assurance en Responsabilité Civile pour elle-même et pour ses adhérents, dirigeants et pratiquants. Le contrat qu'a conclu l'UFOLEP avec l'APAC procure aux associations (ou sections d'associations) affiliées à l'UFOLEP ces garanties obligatoires (17).

J'atteste :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance du bulletin d'informations et de la notice descriptive d'assurance qui m'ont été remise,
- avoir noté qu'au terme de l'article 3 de cette notice :
  - cette Multirisque est accordée à la condition que la totalité des membres de mon association (ou de la section d'association) soit titulaire d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence UFOLEP le cas échéant,
  - seules sont garanties les activités impliquant uniquement des personnes titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence UFOLEP le cas échéant,
  - Dans le cas contraire (activités ouvertes à des personnes non titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement, qu'il s'agisse ou non de membres de l'association ou de sections non affiliées), une souscription complémentaire spécifique est indispensable (18).
- avoir noté pour l'organisation d'activités sportives classées en Risques 5 (R5) et 6 (R6) que le bénéfice de ces garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des règles et consignes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement figurant dans la Fiche Diagnostic.
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale APAC. Pour les activités sportives, les licences UFOLEP devront avoir été préalablement homologuées.

ATTENTION : Pour les activités classées en risques 4 (R4), seule une souscription spécifique auprès de l'APAC permet de bénéficier des garanties d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE DU PRESIDENT (19)

(17) En cas de refus des conditions énoncées ci-dessus, veuillez contacter votre Comité Départemental UFOLEP ainsi que votre Délégation départementale APAC.
(18) Dans ces hypothèses, demandez conseil à votre Délégation départementale APAC.
(19) Votre demande d'affiliation sera validée à compter de sa date de réception par la Fédération départementale.

PAGE 4

COORDONNÉES DU SIEGE SOCIAL

Titre complet : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS
(appellation figurant dans les statuts) BP2026
Adresse du siège social 33500 LIBOURNE
Téléphone : 0557250151 Fax : 0557254575 No SIRET :
Site internet : www.lacali.fr Email :
Votre association a été déclarée le : à la Préfecture (ou Tribunal d'instance pour l'Alsace-Moselle)
de :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSOCIATION

Quel est le statut juridique de votre association ? 1105 (2) Combien avez-vous d'Administrateurs ? Hommes : Femmes :

L'affiliation de votre association concerne : ☐ toutes les activités/sections de l'association ☐ uniquement certaines sections de l'association

Avez-vous un agrément ministériel ? ☐ Non ☐ Oui , précisez : ☐ Affaires étrangères ☐ Environnement ☐ Sport ☐ Education nationale ☐ Jeunesse et éducation populaire ☐ Autre, précisez :

Votre association est-elle employeur ?
☐ Non ☐ Oui, précisez : Nombre de salariés en équivalent temps plein (3): _____
Votre convention collective (2): _____
Etes-vous adhérent à un syndicat d'employeurs ? ☐ Non ☐ Oui
Auprès de quelle organisme de formation cotisez-vous ?

Connaissance du mouvement : Cette partie n'a pour unique objet que de mieux vous connaître, et par conséquent de comprendre l'implication de la Ligue de l'Enseignement auprès des territoires et de leurs habitants. Vous y contribuez, nous voulons savoir comment !

- Dans votre association l'année dernière :

	- de 16 ans	+ de 16 ans
Combien aviez-vous d'adhérents ?		
Combien de bénévoles participe à la vie de l'association en y prenant des responsabilités ou en y apportant du temps et des compétences ?		
Outre vos adhérents, votre structure accueille-t-elle des usagers (participation régulière) ?		
Outre vos adhérents, votre structure accueille-t-elle des bénéficiaires (participation ponctuelle) ?		

- Vos activités sont-elles destinées à des publics particuliers ? ☐ Non ☐ Oui, précisez (2) 4 0 5

- Sur quel territoire se déroulent vos activités ? (2) : 4 0

- Avez-vous une implication dans les dispositifs publics ? ☐ Non ☐ Oui, précisez (2) 5 0

DISPOSITIF ASSOCIATION FEDÉRÉE

Au-delà de cette affiliation, souhaitez-vous vous engager dans le dispositif associations fédérées ? C'est-à-dire vous impliquer dans un partenariat spécifique avec la Fédération départementale afin d'affirmer votre participation à la mise en oeuvre du projet de la Ligue de l'enseignement sur votre territoire et/ou domaine d'intervention ? ☐ OUI (Une réponse positive permettra un contact personnalisé par un responsable de la Fédération dans le mois qui suit la réception de cette demande d'affiliation) ☐ NON.

INFORMATIONS CNIL

La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre Fédération départementale ou vous connecter sur www.affiligue.org.

Acceptez-vous de figurer dans un annuaire papier ou électronique des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, de l'Ufolep , de l'Usep ? ☐ Oui ☐ Non
Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP (4), l'USEP communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ? ☐ Oui ☐ Non
Acceptez-vous d'être géolocalisé sur le site de l'ufolep nationale (www.ufolep.org) et de l'imaps (5) (www.imaps.fr) ? ☐ Oui ☐ Non

WEBAFFILIGUE

Votre affiliation à la Ligue de l'enseignement vous donne accès gratuitement à un espace internet de gestion de vos adhérents : le Webaffiligue-Association. Connectez-vous à www.affiligue.org pour recevoir vos identifiants de connexion en cliquant sur « Recevoir mes identifiants ».

PAGE 1

(1) Ce document ne peut pas être utilisé pour les associations ou structures sans objet sportif affiliées à l'UFOLEP en catégorie C2 ou C3.
(2) Les codes correspondant à vos réponses figurent en page 2.
(3) Exemple : 3 salariés à 50% temps = 1,5 Equivalent Temps Plein (ETP)
(4) Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés Gymnova, Nouansport, Sveltus (Gym) ; Univdl (syndicat des véhicules de loisirs) ; Casalsport (multipsort) pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. (cf. Liste sur www.ufolep.org).
(5) IMAPS : Institut Mututaliste pour la promotion des Activités Physiques et Sportives

CARACTÉRISTIQUES DE L'ASSOCIATION

STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE MORALE
- ☐ 1100 Association
- ☐ 1101 Section d'une association locale
- ☐ 1102 Section d'une association départementale
- ☐ 1103 Section d'une association nationale
- ☐ 1104 Groupement ou collectif
- ☐ 1105 Collectivité territoriale
- ☐ 1106 Service d'une collectivité
- ☐ 1107 Mutuelle
- ☐ 1108 SCOP – SCIC
- ☐ 1109 Comité d'entreprise
- ☐ 1110 Etablissement scolaire
- ☐ 1111 Autre établissement public
- ☐ 1112 Autre statut juridique
- ☐ 1113 Maison de retraites
- ☐ 1114 Structure d'accueil petite enfance
- ☐ 1115 Accueil collectif de mineurs
- ☐ 1116 Etablissement spécalisé
- ☐ 1117 Etablissement de santé
- ☐ 1118 Comité d'entreprise
- ☐ 1119 Centre social / Maison de quartier
- ☐ 1120 Structrue péri-scolaire
- ☐ 1121 Base de loisirs
- ☐ 1122 Structure carcérale

CARACTERISTIQUES
- ☐ 2000 Uniquement scolaire dans le cadre d'une école élémentaire ou maternelle
- ☐ 2001 Uniquement scolaire dans le cadre d'un collège
- ☐ 2002 Uniquement scolaire dans le cadre d'un lycée
- ☐ 2003 Maison des lycéens
- ☐ 2004 Foyer socio-éducatif
- ☐ 2005 Universitaire
- ☐ 2006 Etudiante

TERRITOIRE OU SE DEROULENT LES ACTIVITES
- ☐ 4001 Etablissement scolaire
- ☐ 4002 Quartier spécifique
- ☐ 4003 Ensemble de la commune
- ☐ 4004 Groupement de communes
- ☐ 4005 Département
- ☐ 4006 Région
- ☐ 4007 France
- ☐ 4008 Europe
- ☐ 4009 International
- ☐ 4010 Communauté d'agglomérations
- ☐ 4014 Pays

ACTIVITES POUR DES PUBLICS PARTICULIERS
- ☐ 4050 Publics en difficulté sociale
- ☐ 4051 Publics des établissements scolaires intégrés au dispositif "Accompagnement éducatif"
- ☐ 4052 Publics du milieu carcéral
- ☐ 4053 Publics handicapés
- ☐ 4054 Publics des zones urbaines sensibles

IMPLICATION DANS LES DISPOSITIFS PUBLICS
- ☐ 5001 Réseau réussite scolaire
- ☐ 5002 Contrat éducatif local
- ☐ 5003 Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- ☐ 5004 Réseau ambition réussite
- ☐ 5005 Contrat enfance jeunesse
- ☐ 5007 Dispositif engagement des jeunes
- ☐ 5008 Conseil de développement
- ☐ 5009 Contrat urbain de cohésion sociale
- ☐ 5010 Grand projet de ville
- ☐ 5011 Opération de renouvellement urbain
- ☐ 5012 Contrat local de sécurité
- ☐ 5013 Délégation ou marché public
- ☐ 5014 Dispositif Ville-Vie-Vacances
- ☐ 5015 Dispositifs européens
- ☐ 5016 Autre : précisez .....
- ☐ 5017 Programme «Réussite éducative»
- ☐ 5018 Dispositif «Ecoles Ouvertes»
- ☐ 5019 Dispositif «Veille éducative»
- ☐ 5020 Réseau d'éducation prioritaire

EMPLOI Convention collective
- ☐ 7400 Convention collective de l'animation
- ☐ 7401 Convention collective 51/66
- ☐ 7402 Convention collective Formation
- ☐ 7403 Convention collective du tourisme social et familial
- ☐ 7404 Autre : précisez :.....

EMPLOI Cotisation à un organisme de formation professionnelle
- ☐ 7405 Uniformation
- ☐ 7406 Promofaf
- ☐ 7407 Habitat - formation
- ☐ 7408 Autre : précisez.....

LES ACTIVITÉS NON SPORTIVES PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

- ☐ 9990 Promotion des valeurs de la Ligue
- ☐ 9991 Engagement militant - question de société

REFLEXIONS – DEBATS – DEFENSE DES DROITS
- ☐ 3100 Conférences – débats
- ☐ 3101 Université populaire
- ☐ 3102 Groupe d'étude ou de recherche
- ☐ 3103 Droits de l'Homme
- ☐ 3104 Droits de l'Enfant
- ☐ 3105 Lutte contre les discriminations
- ☐ 3106 Lutte contre le racisme
- ☐ 3107 Education à la paix
- ☐ 3108 Autres : précisez .....
- ☐ 3109 Cercles Condorcet

FORMATION
- ☐ 3200 Formation professionnelle
- ☐ 3201 Insertion sociale
- ☐ 3202 Formation des enseignants
- ☐ 3203 Formation des bénévoles
- ☐ 3204 Formation BAFA – BAFD
- ☐ 3205 BP JEPS
- ☐ 3206 Formation aux métiers de l'animation
- ☐ 3207 Alphabétisation
- ☐ 3208 Illettrisme
- ☐ 3209 Réseau d'échanges et de savoirs
- ☐ 3210 Formation des animateurs
- ☐ 3211 DEFA DEJEPS
- ☐ 3212 Formation professionnelle sport

ACTION SOCIALE
- ☐ 3300 Gestion d'établissement d'éducation spécialisée pour enfants
- ☐ 3301 Gestion d'établissement pour adultes handicapés
- ☐ 3302 Services ou missions médico-sociales
- ☐ 3303 Services ou missions sociales
- ☐ 3304 Haltes-garderies – crèches
- ☐ 3305 Accueil demandeurs d'asiles ou réfugiés
- ☐ 3306 Actions prévention jeunes
- ☐ 3307 Action d'insertion sociale
- ☐ 3308 Centres éducatifs renforcés
- ☐ 3309 Santé
- ☐ 3310 Autres

LOISIRS – VACANCES
- ☐ 34000 Activités de détente
- ☐ 34010 Organisation de fêtes, bals, kermesses
- ☐ 34021 Inscriptions à des accueils de loisirs
- ☐ 34031 Inscriptions de départ Vacances / enfants
- ☐ 34032 Organisation de vacances pour enfants
- ☐ 34041 Inscriptions de vacances / adolescents
- ☐ 34042 Organisation de vacances pour adolescents
- ☐ 34051 Inscriptions de vacances / familles
- ☐ 34052 Organisation de vacances pour familles
- ☐ 34061 Accueil de personnes en situation de handicap en accueils collectifs de mineurs
- ☐ 34071 Aide aux projets autonomes de vacances
- ☐ 34081 Excursions
- ☐ 34091 Organisation de voyages
- ☐ 34101 Organisation de séjours linguistiques

ARTS ET CULTURE, Spectacle vivant
- ☐ 3500 Diffusion / Création
- ☐ 3501 Education artistique, médiation
- ☐ 3502 Arts du cirque, Arts de la rue
- ☐ 3503 Théâtre
- ☐ 3504 Chant choral
- ☐ 3505 Musique
- ☐ 35051 Musique traditionnelle
- ☐ 35052 Musique acoustique
- ☐ 35053 Musique actuelle
- ☐ 35054 Cours de musique
- ☐ 35055 Cours de solfège
- ☐ 35056 Guitare
- ☐ 35057 Accordéon
- ☐ 35058 Piano
- ☐ 3507 Danses classiques et traditionnelles
- ☐ 3508 Danses modernes et contemporaines
- ☐ 3509 Danses urbaines
- ☐ 3510 Danses de salon

ARTS ET CULTURE, Livre, lecture, écriture
- ☐ 3520 Diffusion
- ☐ 3521 Médiation
- ☐ 3522 Pratique amateur
- ☐ 3524 Technique du livre
- ☐ 3525 Calligraphie
- ☐ 3526 Métier de l'imprimerie
- ☐ 3527 Bande dessinée

ARTS ET CULTURE, Arts visuels et appliqués
- ☐ 3530 Diffusion
- ☐ 3531 Education, Médiation
- ☐ 3532 Arts plastiques
- ☐ 3533 Vidéo
- ☐ 3534 Photographie
- ☐ 3535 Mode

ARTS ET CULTURE, Arts appliqués, arts décoratifs
- ☐ 3536 Art floral
- ☐ 3537 Forme et couleur
- ☐ 3538 Atelier d'art
- ☐ 35905 Travaux manuels
- ☐ 35906 Patchwork
- ☐ 35907 Scrapbooking
- ☐ 35908 Loisirs créatifs
- ☐ 35909 Broderie
- ☐ 35910 Peinture
- ☐ 35911 Couture
- ☐ 35912 Poterie
- ☐ 35916 Tapisserie
- ☐ 35917 Décoration

ARTS ET CULTURE, Cinéma
- ☐ 3540 Diffusion
- ☐ 3541 Education, Médiation

Culture scientifique et technique
- ☐ 3550 Club, atelier de pratique
- ☐ 3551 Sensibilisation, éducation, médiation
- ☐ 3552 Informatique
- ☐ 3553 Astronomie

Culture et patrimoine
- ☐ 3560 Echanges interculturels
- ☐ 3561 Cultures régionales
- ☐ 3562 Cultures du monde
- ☐ 3563 Promotion, valorisation du patrimoine
- ☐ 3564 Chantiers de rénovation

Action culturelle tous champs artistiques
- ☐ 3570 Diffusion
- ☐ 3571 Education, médiation
- ☐ 3572 Pratique amateur
- ☐ 3573 Organisation d'évènements, précisez .....
- ☐ 3574 Echanges intergénérationels
- ☐ 3575 Expositions

AUTRES ACTIVITES CULTURELLES
- ☐ 35913 Cuisine
- ☐ 35914 Oenologie
- ☐ 35915 Gastronomie
- ☐ 35901 Jeux de sociétés
- ☐ 35902 Jeux de cartes
- ☐ 35903 Jeux ludiques
- ☐ 35904 Ludothèque
- ☐ 35918 Relaxation
- ☐ 35919 Apprentissage de la langue
- ☐ 35920 Anglais
- ☐ 35921 Espagnol

COMMUNICATION ET MEDIAS
- ☐ 3580 Promotion, éducation, médiation
- ☐ 3581 Gestion et diffusion presse, radio, télévision, internet
- ☐ 3582 Création multimédia

INTERNATIONAL
- ☐ 3600 Actions de solidarité nord - sud
- ☐ 3601 Activités européennes - Programmes de coopération européens
- ☐ 3610 Activités européennes - Fonds structurels
- ☐ 3602 Echanges franco-allemands
- ☐ 3603 Education au développement
- ☐ 3604 Rencontres internationales de jeunes
- ☐ 3605 Rencontres sportives
- ☐ 3606 Chantiers internationaux
- ☐ 3607 Voyages éducatifs internationaux
- ☐ 3608 Voyages solidaires
- ☐ 3609 Tourisme solidaire

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE
- ☐ 3801 Défense, lobby
- ☐ 3802 Chantiers environnement
- ☐ 3803 Education à l'environnement
- ☐ 3804 Protection de la nature
- ☐ 3805 Promotion du commerce équitable
- ☐ 3806 Autre développement durable

ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES
- ☐ 3900 Ateliers relais
- ☐ 3901 Classes relais
- ☐ 3902 Internats (relais ou de réussite éducative)
- ☐ 3903 Animation péri-scolaire
- ☐ 3904 Radio scolaire / Journaux scolaires
- ☐ 3906 Accompagnement à la scolarité
- ☐ 3907 Lire et Faire Lire
- ☐ 3908 Formation des délégués élèves
- ☐ 3909 Restauration d'enfants et de jeunes
- ☐ 3910 Garderie scolaire
- ☐ 3911 Travail avec les familles
- ☐ 3912 Organisation de classes de découverte (à partir de 6 jours et 4 nuits)
- ☐ 3914 Organisation de séjours éducatifs
- ☐ 3915 USEP (multisports)
- ☐ 3916 Organisation de séjours scolaires courts (jusqu'à 4 jours et 3 nuits)
- ☐ 3917 Voyages scolaires éducatifs

LES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 1
- ☐ 22001-Billard (6)
- ☐ 27004-Boules (6)
- ☐ 24001-Boomerang (6)
- ☐ 22002-Bowling (6)
- ☐ 24002-Cerf-volant (6)
- ☐ 22021-Crocquet (6)
- ☐ 22003-Danse sportive (6)(16)
- ☐ 22020-Autre danse (urbaine, classique,...) (6)(16)
- ☐ 22022-Double Dutch (6)
- ☐ 29201-Ecole du sport labellisée activité R1 (6) (7)
- ☐ 22023-Eveil corporel (6)
- ☐ 22024-Football de table (6)
- ☐ 26004-Golf et activités golfiques (6)
- ☐ 22004-Gymnastique d'entretien (APE) (6)
- ☐ 22005-Jogging (6)
- ☐ 22025-Marche nordique (6)
- ☐ 22010-Match d'improvisation théâtrale (6)
- ☐ 24010-Modélisme aérien (- 25 Kg) (6)
- ☐ 24012-Modélisme naval (6)
- ☐ 24013-Modélisme roulant (6)
- ☐ 24014-Musculation
- ☐ 22026-Pêche (6)
- ☐ 27007-Pétanque (6)
- ☐ 29110-Plurisport - Activités R1 (17)
- ☐ 22006-Randonnées pédestres (6)
- ☐ 22009-Raquette neige (6)
- ☐ 22008-Sophrologie (6)
- ☐ 23015-Tai -Chi-Chuan (6)
- ☐ 22007-Yoga Qi-Gong Gymnastiques douces (6)

SPORTS COLLECTIFS UFOLEP –Risque 2
- ☐ 25001-Base-ball
- ☐ 25002-Basket ball
- ☐ 29200-Ecole du sport labellisée activité R2 (6) (8)
- ☐ 26040-Flag
- ☐ 25015-Floorball
- ☐ 25003-Football
- ☐ 25004-Futsal
- ☐ 25005-Hand-ball
- ☐ 25006-Hockey sur gazon
- ☐ 25007-Hockey sur glace
- ☐ 25008-Inter-cross
- ☐ 25014-Kin-ball
- ☐ 25009-Korfbal
- ☐ 25010-Rugby
- ☐ 26041-Speed ball
- ☐ 26001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
- ☐ 26036-Street Hockey
- ☐ 26037-Tchoukball
- ☐ 25012-Volley ball
- ☐ 25013-Water-polo

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP–Risque 2
- ☐ 26030-Accro-Basket
- ☐ 23011-Aïkido
- ☐ 26031-Arbalète
- ☐ 27001-Arts du cirque
- ☐ 27002-Athlétisme
- ☐ 21001-Activités aquatiques d'entretien (6)
- ☐ 23013-Autres arts martiaux
- ☐ 27003-Badminton
- ☐ 23020-Boxe éducative
- ☐ 23021-Boxe française
- ☐ 26032-Caisse à savon
- ☐ 21020-Canoë-kayak
- ☐ 23014-Capoiera (6)
- ☐ 21011-Char à voile
- ☐ 27020-Course d'orientation
- ☐ 27021-Course hors stade
- ☐ 26033-Echasse urbaine
- ☐ 26020-Epreuves combinées / raid multi-activités (9)
- ☐ 26003-Escalade-Grimpe arbre - Slackline
- ☐ 27005-Escrime
- ☐ 27030-Gymnastique artistique
- ☐ 27031-Gymnastique rythmique sportive
- ☐ 27006-Haltérophilie – force athlétique
- ☐ 23010-Judo
- ☐ 26034-Ju Jitsu
- ☐ 23012-Karaté
- ☐ 29045-Longe côte
- ☐ 26035-Luttes traditionnelles
- ☐ 27022-Marche sportive
- ☐ 21002-Natation
- ☐ 26005-Patinage sur glace
- ☐ 29120-Plurisport - Activités R2 (17)
- ☐ 28003-Roller
- ☐ 27014-Sarbacane
- ☐ 28005-Skate
- ☐ 28020-Ski alpin
- ☐ 28021-Ski de fond – de randonnée
- ☐ 26002-Sports locaux ou traditionnels
- ☐ 27013-Squash
- ☐ 28022-Surf et autres activités neige
- ☐ 27008-Tennis
- ☐ 27009-Tennis de table
- ☐ 27010-Tir
- ☐ 27011-Tir à l'arc
- ☐ 26038-Trottinette
- ☐ 27012-Twirling baton
- ☐ 27032-Trampoline
- ☐ 26039-Viet Vo Dao
- ☐ 21012-Voile
- ☐ 21010-Autres activités nautiques non motorisées

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP –Risque 3
- ☐ 29042-Accrobranche
- ☐ 28010-Alpinisme et escalade sur glace
- ☐ 29043-Biathlon
- ☐ 29044-Canyoning
- ☐ 28001-Equitation
- ☐ 26021-Epreuves combinées (sans activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités
- ☐ 29039-Parkour (10)
- ☐ 21022-Plongée sous-marine
- ☐ 29040-Rafting
- ☐ 28002-Randonnées équestres
- ☐ 21030-Ski nautique
- ☐ 28004-Spéléologie

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP –Risque 4
(sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la Délégation Départementale APAC)
- ☐ 24021-Parachutisme
- ☐ 24022-ULM
- ☐ 24023-Vol à voile
- ☐ 24024-Vol libre
- ☐ 21031-VNM-Jet-ski

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP –Risque 5
- ☐ 26010-Duathlon–triathlon–bike and run
- ☐ 26011-Cyclo - Bicross
- ☐ 26012-Cyclo - Cyclosport
- ☐ 26013-Cyclo - Cyclotourisme
- ☐ 26015-Cyclo - Vélo-trial-Bike trial
- ☐ 29037-Cyclo - Dirt
- ☐ 26014-Cyclo - VTT en compétition
- ☐ 29046-Cyclo - VTT randonnées (11)
- ☐ 26022-Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP –Risque 6
- ☐ 29001-Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 16 à 18 ans
- ☐ 29020-Auto - Kart-cross
- ☐ 29021-Auto - Karting piste
- ☐ 29004-Auto - Poursuite sur terre
- ☐ 29005-Auto - Trial 4x4
- ☐ 29032-Moto - Enduro
- ☐ 29033-Moto - Vitesse 50cc (12)
- ☐ 29034-Moto - Cross (13)
- ☐ 29035-Moto - Trial
- ☐ 29030-Moto - Ecole de conduite (14)
- ☐ 29036-Moto - Randonnées loisirs (15)

(6) Activités où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. La licence portera la mention «Pas de pratique compétitive».
(7) Les activités doivent se limiter à celles de risque 1 (R1), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 2 (R2), 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6) , elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...). La liste des activités pratiquées doit être déclarée sur la demande d'affiliation.
(8) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6) , elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...). La liste des activitéspratiquées doit être déclarée sur la demande d'affiliation.
(9) Sans les activités relevant du risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ou 6 (R6).
(10) Cf. règlement technique UFOLEP.
(11) pratique ne donnant pas lieu à la délivrance d'une carte compétiteur VTT, à une activité chronométrée ou à un classement
(12) Vitesse, endurance, 50 A Galet.
(13) Course sur prairie, endurance tout terrain, 50cc, quad.
(14) Pour les licenciés en préparation du CASM à partir de 6 ans.
(15) Dispensé du CASM mais permis de conduire obligatoire. pour les motos et quad.
(16) L'affiliation à l'UFOLEP permet de solliciter l'agrément sport auprès des directions départementales chargées de la cohésion sociale et de demander des subventions dans le cadre de la CNDS
(17) Le Plurisport est la pratique en loisir de plusieurs activités physiques et sportives au sein de la même association tout au long de la saison par un public adulte et/ou en famille. (le public enfant sera concerné par le code «école de sport»). Si l'association choisit le code Plurisport R1 ou Plurisposrt R2, elle doit renseigner en page 4 la liste précise des activités concernées par ce code «Plurisport». Les licenciés UFOLEP qui choisiront le code «Plurisport» auront automatiquement la liste des activités «Plurisport» mentionnée sur leur licence.